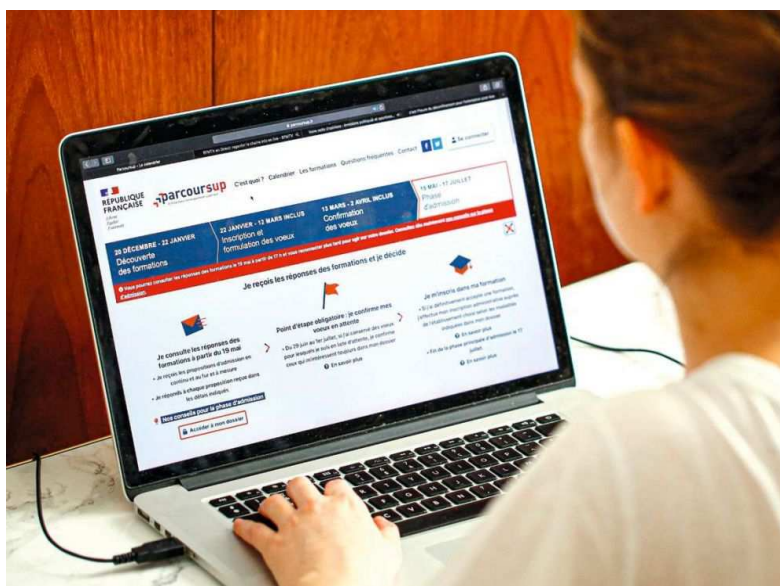




Enseignement supérieur: faut-il tuer Parcoursup?

Par Alice Mérieux le 07.04.2022 à 07h00 Lecture 5 min. Abonnés

Ultra stressante pour les élèves et leur parents, la plateforme d'admission post-bac ferme finalement ses portes le 8 avril à 23h59. Mais pas celles des critiques des candidats à l'élection présidentielle.
réagir



Lancée en 2018 pour remplacer la plateforme d'admission post-bac APB, Parcoursup est la cible d'attaques de tous les candidats à la présidentielle

S. Muylaert/MaxPPP

Les vœux sont faits! A partir de ce vendredi 8 avril, à 23h59 -la date limite initialement prévue ce jeudi a été reportée de 24 heures après un problème technique mercredi-, les futurs bacheliers de l'année ne pourront plus retoucher leur dossier de candidatures aux études supérieures. Le stress des "projets motivés" à la chaîne est terminé. Place à l'angoisse de l'attente du verdict. Et elle peut être longue: entre le 2 juin (pour les meilleurs) et le 15 juillet, voire jusqu'en septembre pour les moins chanceux. Dans les lycées, les équipes pédagogiques sortent épuisées de cet exercice chronophage de remplissage des "fiches avenir" à la pelle (bulletins, appréciations, avis du conseil de classe pour chaque vœux de chacun de leurs élèves de Terminale). Du côté des formations du supérieur, la pression monte: elles ont quelques semaines pour classer tous les candidats qui se présentent, parfois 15.000 pour 950 places comme en Droit à Assas. Officiellement non sélectives, certaines universités très attractives se retrouvent avec des taux d'admission aussi élitistes que Sciences Po Paris!



Le site #Parcoursup est de nouveau accessible.

Pour vous permettre de compléter votre dossier et de confirmer vos vœux, vous bénéficiez d'un délai supplémentaire de 24 heures : la date limite est reportée au vendredi 8 avril.

Nous vous remercions pour votre compréhension. pic.twitter.com/zrQjBVL12z

— Parcoursup (@parcoursup_info) April 6, 2022 Tout le monde déteste Parcoursup!

C'est bien simple: tout le monde déteste Parcoursup! Si bien que la plateforme d'admission post-bac a même fait une entrée remarquée dans la campagne présidentielle. "Koh Lanta de l'orientation" pour Fabien Roussel ou "boîte noire" pour Yannick Jadot, il faudrait "l'abroger" pour Anne Hidalgo ou la supprimer purement et simplement pour Jean-Luc Mélenchon. Valérie Pécresse, elle, souhaite la rendre plus explicite et sélective encore. Même Emmanuel Macron, qui la trouve pourtant "formidable" -c'est en 2018 qu'elle a été créée pour remplacer APB-, convient que la plateforme mérite encore d'être peaufinée. Dans son programme, le chef de l'État promet de la "rendre plus prévisible en donnant les résultats précis des années précédentes" et "en accompagnant mieux les familles".

A jeter, Parcoursup? "On a tendance à oublier quelle était la situation avant", répond le Comité éthique et scientifique de Parcoursup dans son dernier rapport publié en février. Le baccalauréat, si cher à Marine Le Pen, ne comptait guère plus dans l'orientation post-bac. Et dans les filières universitaires en tension, "la seule règle était le recours au tirage au sort, unanimement réprouvé". Contrairement à Parcoursup, APB ne présentait pas l'ensemble de l'offre de formations reconnues par l'Etat: de 12.350 sur APB en 2017, on est passé à 19.500 sur Parcoursup cette année.

Trop obscure

Le manque de transparence demeure pourtant une critique persistante de cet "obscur algorithme". "On s'améliore chaque année", assure Jérôme Teillard, chef du projet Parcoursup au ministère de l'Enseignement supérieur. Outre le nombre de formations disponibles, la quantité d'informations les concernant y est vaste: nombre de candidats, taux de sélection, dates des journées portes ouvertes... Ne figurent pas encore le taux d'insertion ni les débouchés, mais "ça avance", souligne le fonctionnaire. Et si le secret des délibérations du jury a été réaffirmé par le Conseil constitutionnel en 2020, chaque formation est tout de même tenue de dévoiler sa méthode à l'issue de la procédure. En cas de contestation, elle doit même justifier un refus d'admission.

Trop lent

Autre critique récurrente: la lenteur du système. Ils sont 23.000 à devoir attendre le mois de septembre pour connaître leur affectation! Et 109.000 à l'issue du processus à sortir du système... L'interminable suspense pousse parfois les élèves vers d'autres circuits. "Au 15 juillet, 90% des inscrits ont reçu au moins une proposition!", insiste Jérôme Teillard. Et pour diminuer l'attente des résultats, le ministère a mis en place un répondeur automatique et raccourci le délai auquel les élèves doivent répondre à une proposition de 3 à 2 jours. "Si besoin, nous pourrions encore accélérer les choses",



souffle-t-il, elliptique.

Trop sélectif

Reste le sujet brûlant du manque de places révélé par une sélectivité accrue. L'Etat n'a pas anticipé l'augmentation massive du nombre de bacheliers en poursuite d'études, pourtant prévisible. En 2008 déjà, l'OCDE alertait sur "l'explosion du nombre d'étudiants" . Sans réaction en France. Depuis 2010, l'investissement public n'y a pas suivi la hausse des effectifs observée (+15%). La dépense par étudiant a donc chuté (-8%). La concentration des universités dans les grandes métropoles et l'attractivité des filières courtes, ont encore accentué la tension, précipitant les bacheliers, frais émoulus du lycée, dans une pénible foire d'empoigne. Le quinquennat d'Emmanuel Macron qui s'achève, ne fait pas exception. Dans son programme de 2022, figure cette promesse : "Ouvrir toutes les places nécessaires dans les filières du supérieur qui correspondent aux besoins de la Nation, à commencer par les BTS, BUT, licences pro, et réguler les filières qui ne mènent pas assez à l'emploi." C'est tardif...

